

**Conseil d'école de l'école élémentaire Michel Peyramaure
Mardi 22 mars 2022**

Présents	Municipalité	Mme Colasson (conseillère municipale), Mme Doursenne (coordinatrice périscolaire)
	Représentants des Parents d'élèves	M. Gourgues, Mme Ibanez-Degrad, Mme Mateos, Mme Goursat, Mme Sani, Mme Desprez,
	Enseignants	Mme Guiraud, Mme Passier, Mme Lesage, Mme Courrèges, Mme Pitous, Mme Chabrol, Mme Laumond, Mme Pégourdie, Mme Djerrad, Mme Borderie, M. Hercend (directeur)
	Chef service dispositif autorégulation	Mme Tronc
	DDEN	Mme Chastang
Absents excusés	IEN	M. Artur
	Représentants des Parents d'élèves	Mme Bordes, Mme Fabry, Mme Couraud, Mme Bourlois
	Municipalité	M. Rupage (chef de service éducation)
	Enseignants	Mme Besombe, Mme Perdereau, M. Nouaille
Absents non-excusés	Représentants des Parents d'élèves	Mme David, Mme Aubertie

Le quorum étant atteint, le conseil d'école est ouvert à 18h00, sous la présidence de M. Hercend, Directeur. Mme Goursat, représentante des parents, et Mme Guiraud, enseignante, assurent le secrétariat de séance.

Compte-rendu

1) Bilan année scolaire 2021/2022

A) Effectifs :

Effectif total: 271 élèves

- par classe :

CPA : 24 - CPB : 24 - CE1 A : 21 - CE1 B : 19 - CE1/CE2 : 19 (6 + 13) - CE2A : 24 - CE2 B : 23

CM 1 A : 24 - CM1 B : 24 - CM2 A : 24 - CM2 B : 23 - CM2 C : 22

- par niveau : CP : 48 - CE1 : 46 - CE2 : 60 - CM1 : 48 - CM2 : 69

- par cycle : cycle 2 : 154 élèves - cycle 3 : 117 élèves

B) Fonctionnement :

Depuis le dernier conseil d'école, le fonctionnement de l'école a été impacté par le contexte sanitaire ce qui a fortement compliqué les enseignements dans les classes ainsi que les sorties (au niveau de l'EPS, par exemple les sorties à la piscine ou à la patinoire et les sorties culturelles au cinéma).

Au niveau sécurité, un exercice PPMS Risques Majeurs a eu lieu le 10 février 2022 et comme il avait été demandé lors du dernier conseil d'école, communication a été faite auprès des parents d'élèves. D'autres exercices liés à la sécurité sont prévus.

C) Vie de l'école :

Le repas de Noël à la cantine a eu lieu le jeudi 16 décembre et un goûter de Noël a été offert par la coopérative scolaire le vendredi 17 décembre.

Le 31 janvier, M. Michel Peyramaure est venu à l'école pour célébrer son centenaire. A cette occasion, il a planté avec l'aide des élèves de l'école, deux tilleuls dans la cour du cycle 3. Ce fut un moment de partage entre générations.

Mardi 1er mars, les élèves de l'école ont fêté Mardi-Gras et ont pu venir déguisé à l'école.

2) Projets pédagogiques

A) Sorties pédagogiques :

- CPA et CPB : sortie à la journée au château de Hautefort (24) jeudi 9 juin

- CE1 A, CE1 B et CE1/CE2 : sortie à la journée aux Jardins de Colette à Varetz le vendredi 17 juin

- CE2 A et CE2 B : séjour USEP à Bugeat le 1er, 2 et 3 juin

- CM1 A et CM1 B : séjour découverte à Coltines (Cantal) du 20 au 23 juin ou du 21 au 24 juin
Pour ces deux séjours, l'équipe pédagogique est en réflexion pour trouver des financements permettant de baisser le coût pour les familles.

- CM2A, CM2B et CM2C : classe de mer ODCV à Oléron et semaine au lac du Causse

B) Fête de l'école :

Pour finaliser le projet musique et danse avec Agnès Chassagnac, professeur au conservatoire de Brive, l'équipe pédagogique envisage une fête de l'école le vendredi 1er juillet à partir de 18h pour présenter des danses et des chants autour de l'Irlande. Il est également envisagé une vente de boissons et de glace et éventuellement une kermesse.

Tout cela dépendra du contexte sanitaire et cela demandera également beaucoup d'organisation. L'équipe pédagogique va solliciter l'aide de l'association des parents d'élèves mais également de l'ensemble des parents. Suite à un questionnement de parents d'élèves concernant l'assurance, M. Hercend précise que le contrat établissement couvre l'organisation d'une fête d'école et que les enfants sont sous la responsabilité des parents.

3) Préparation rentrée 2022

A) Effectifs :

L'effectif prévu est de 245 élèves. Il y a une baisse des effectifs mais encore des effectifs conséquents avec l'inclusion de 10 élèves ayant des Troubles du Spectre Autistique dans le cadre du dispositif.

Par niveau, voici les effectifs :

CP : 43 CE1 : 48 CE2 : 46 CM1 : 60 CM2 : 48

Ces effectifs sont susceptibles d'évoluer selon les maintiens, les départs et les arrivées. M. Hercend précise que les répartitions des classes seront décidées en conseil des maîtres.

Suite à une demande des parents d'élèves concernant l'organisation de la visite du collège, M. Hercend répond que ce sera organisé si les conditions sanitaires le permettent. Pour les futurs élèves de CP, il précise qu'une visite sera organisée courant juin si le protocole sanitaire le permet.

B) Inscriptions :

Elles débiteront à partir du 11 avril auprès du service éducation de la Mairie et M. Hercend indique qu'ils procédera à l'admission des nouveaux élèves à partir de la rentrée des vacances de Printemps.

4) Coopérative scolaire

M. Hercend indique que finalement, l'équipe enseignante a décidé de ne pas demander cette année de participation libre envisagée lors du premier conseil d'école. Nous remercions pour leurs dons M. Peyramaure et l'association sportive GR Brive qui s'est arrêtée et dont l'intervenante sport de la mairie Mme Brasy était la trésorière.

5) Questions matérielles

A) Garage à vélo :

L'équipe enseignante souhaite ne pas impacter l'espace des cours et implanter le garage à vélo (structure bois avec dalle en béton) au niveau de "la sortie des CE2", entre la salle du dispositif et la salle informatique. Ce garage serait disposé entre les deux écoles. Un deuxième serait certainement nécessaire pour augmenter la capacité d'accueil des vélos ou trottinettes. Pour le deuxième, la localisation reste à définir. Les parents s'interrogent sur un projet où les enfants pourraient être impliqués notamment sur la construction des emplacements des vélos en palette. Les représentantes de la mairie pensent que ce serait compliqué et que les aménagements sont homologués en qualité de matériel professionnel.

B) Tracés dans la cour de récréation :

L'équipe enseignante souhaite des tracés dans les cours et il va être demandé aux élèves leurs idées.

C) Petits travaux :

M. Hercend précise qu'une liste de petits travaux a été transmise à la coordinatrice scolaire en amont du conseil d'école.

6) Questions diverses

A) Restauration scolaire :

Questionnements de parents d'élèves : Qui élabore les menus ? Les plats ? Y-a-t-il un plat de substitution lorsqu'un enfant n'aime pas le plat proposé ?

Mme Doursenne explique que Mme Fanny Machat, diététicienne, élabore les menus (viande de boucherie, poisson, menu végétarien, semaine du goût etc...). La proposition est faite au cuisinier et à la cuisine centrale. La commission des menus valide chaque trimestre et enfin Mme Taurisson donne son accord. Mme Doursenne complète quotidiennement une fiche qualité qui permet de faire remonter à la diététicienne les plats appréciés ou ceux moins appréciés et les observations des enfants lors des repas. Les produits sont locaux dans la mesure du possible. Les classes de cycle 2 déjeunent sur deux services dans une première salle de restauration et les classes

de cycle 3 déjeunent également sur deux services dans une autre salle. Mme Doursenne précise que si l'enfant n'aime pas, il est invité à goûter mais il n'y a pas de plat de substitution.

B) Diffusion de documents éducatifs sur les écrans :

Question des représentants des parents d'élèves : *Serait-il possible de diffuser le document ci-joint « les balises 3-6-9-12 pour réguler leur consommation d'écrans » au sein de l'école sur les tableaux d'affichage et sur le blog ?*

L'ensemble des membres du Conseil d'Ecole répond positivement à cette initiative. M. Hercend précise que les documents seront diffusés à l'ensemble des parents d'élèves de l'école.

C) Temps périscolaire :

Question des représentants des parents d'élèves : *Est-il possible la mise en place d'ateliers d'apprentissage d'outils de gestion du stress en périscolaire (cohérence cardiaque, méditation, yoga) ?*

Mme Sani indique que c'est une méthode qui permet de lutter contre le stress en travaillant sur la respiration. Mme Doursenne précise que les animateurs font déjà des activités de relaxation sur la pause méridienne. L'équipe enseignante émet une réserve car cette méthode peut également être dangereuse car elle joue sur les changements de rythme cardiaque et il est préférable d'avoir un personnel formé à ces méthodes. Mme Doursenne ajoute que tous les ateliers sur la pause méridienne se font sur la base du volontariat des élèves.

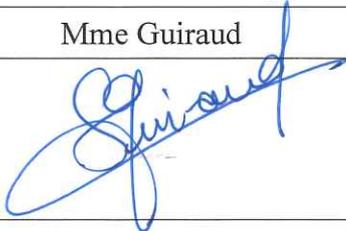
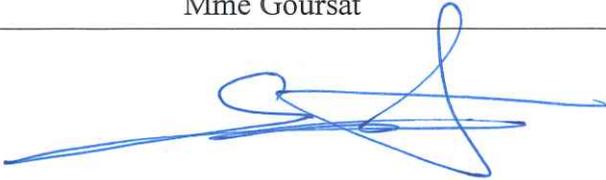
D) Mesures sanitaires :

Question des représentants des parents d'élèves : Mme Sani fait la lecture d'un courrier sur les éventuelles mesures sanitaires qui pointe les désagréments du port du masque dans le système éducatif pour les élèves et pour les personnels (voir annexe). M. Hercend indique que ce courrier sera transmis à M. l'Inspecteur de l'Education Nationale en charge de la circonscription et que le fonctionnement de l'école élémentaire Michel Peyramaure suivra les directives du ministère de l'Education Nationale.

E) Médiabus :

Mme Colasson souhaite savoir si l'équipe pédagogique veut maintenir la venue du médiabus dans l'école. Les enseignants souhaitent vivement maintenir cette activité auprès des élèves sous une forme d'intervention différente de celle proposée jusqu'alors avec, par exemple, la présence d'un animateur dans le bus pour aider les élèves à faire leur choix.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école est clos à 19h15.

<i>Représentante des Enseignants</i>	<i>Représentante des Parents</i>
Mme Guiraud	Mme Goursat
	

Le Directeur
M. Hercend

